

*Syndicat Intercommunal  
à Vocation Multiple  
de la Région de CLUSES  
185 avenue de l'Eau Vive  
BP 60062  
74311 THYEZ CEDEX  
Tél. : 04.50.98.43.14  
Fax : 04.50.98.70.57*

JB/MG



2009

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL  
DU JEUDI 9 JUILLET 2009**

Après avoir procédé à la désignation de Madame Fernande AUVERNAY, en qualité de secrétaire de séance, le Comité syndical, qui s'est réuni à partir de 18 heures 30 à la salle des fêtes de SAINT-JEOIRE, a, à l'unanimité :

- Pris acte des informations communiquées par Monsieur le Président sur :

- L'état d'avancement de la procédure d'appel d'offres restreint engagée par notre syndicat, en vue du renouvellement du marché d'exploitation de l'usine de traitement des déchets de MARIGNIER.
- Les travaux du Bureau syndical, qui s'est réuni respectivement les 24 juin et 9 juillet 2009.
- La mise en œuvre du compostage individuel des bio-déchets sur le territoire des collectivités adhérentes à notre syndicat.

➤ **COMPETENCE « TRAITEMENT DES DECHETS »**

1° - Décidé la transformation d'un emploi à temps complet d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe en emploi d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe, afin d'améliorer les conditions de fonctionnement des services et pour permettre la promotion d'un fonctionnaire de notre syndicat (Délibération n°2009-35).

➤ **COMPETENCE « ADMINISTRATION GENERALE »**

2° - Approuvé la Décision Modificative n° 1, portant ouverture de crédits complémentaires sur l'exercice 2009, en dépenses et recettes des sections d'investissement et de fonctionnement du Budget Principal (Délibération n°2009-36).

➤ **COMPETENCE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »**

3° - Approuvé la Décision Modificative n° 1, portant ouverture de crédits complémentaires sur l'exercice 2009, en dépenses et recettes de la section d'investissement du Budget annexe de l'assainissement collectif (Délibération n°2009-37).

➤ **COMPETENCE « TRAITEMENT DES DECHETS »**

4° - **Décidé la prolongation jusqu'au 31 décembre 2009 des dispositions du marché conclu le 13 juin 2005, entre notre syndicat et la Société Anonyme EXCOFFIER Frères à VILLY-LE-PELLOUX, pour la réception, le tri et le conditionnement des déchets ménagers recyclables, en vue de leur valorisation, afin d'être en concordance avec les exigences du nouveau Contrat de Valorisation des déchets d'Emballages Ménagers qui sera signé avec la Société Anonyme ADELPHE ou la Société Anonyme ECO-EMBALLAGES et qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (Délibération n°2009-38).**

➤ **COMPETENCE « ACTIONS SOCIALES »**

5° - **Fixé à 12 500 euros le montant de la subvention ordinaire de fonctionnement allouée au Comité Départemental de HAUTE-SAVOIE de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie, au titre de l'exercice 2009, dans le cadre de la convention pluriannuelle de partenariat signée en 2008 entre notre syndicat et cette association (Délibération n°2009-39).**

6° - **Fixé à 53 537 euros le montant de la subvention ordinaire de fonctionnement allouée à la Mission Locale Jeunes FAUCIGNY MONT-BLANC, au titre de l'exercice 2009, dans le cadre de la convention pluriannuelle de partenariat signée en 2008 entre notre syndicat et cette association (Délibération n°2009-40).**

7° - **Fixé à 69 854 euros le montant de la subvention ordinaire de fonctionnement allouée à l'association ARVE RECLASSEMENT, au titre de l'exercice 2009, dans le cadre de la convention pluriannuelle de partenariat signée en 2008 entre notre syndicat et cette association (Délibération n°2009-41).**

**Le contenu détaillé de ces délibérations est consultable dans les locaux du SIVOM.**

**Fait à THYEZ, le 15 juillet 2009**

**Le Président,**

**Raymond MUDRY.**